



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information - document sans caractère officiel.

EMBARGO: 21 février 2001
0001 heures (GMT)

L'ORGANE DE L'ONU CHARGÉ DU CONTRÔLE DES DROGUES TIRE LA SONNETTE D'ALARME: L'USAGE DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES DEVIENT DE PLUS EN PLUS COURANT POUR TRAITER LES PROBLÈMES SOCIAUX

Comme le signale l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OIGS) dans son dernier rapport, la surconsommation générale de drogues placées sous contrôle, tels les benzodiazépines et divers stimulants de type amphétamine, en vue de traiter les problèmes psychologiques causés par les pressions sociales, reste une habitude socialement admise qui se répand de plus en plus, notamment dans les pays développés. Dans son rapport annuel publié ce jour, l'OIGS met en garde contre le problème croissant de la surconsommation de produits placés sous contrôle (stupéfiants et substances psychotropes), ce dont les autorités gouvernementales, les professionnels de la santé, les sociétés pharmaceutiques et les consommateurs eux-mêmes, à savoir les "patients", sont également responsables.

Le laxisme de la réglementation et le manque de fiabilité des estimations et des informations concernant les besoins médicaux effectifs en substances placées sous contrôle, conjugués à des techniques de commercialisation agressives et à des modes de prescription incorrects, voire inacceptables sur le plan déontologique, sont autant de facteurs qui contribuent à faciliter l'accès aux substances psychotropes, notamment - mais pas uniquement - dans les pays développés. Comme le note l'Organe, les facilités d'approvisionnement se traduisent par une surconsommation de substances de ce type, soit sous la forme d'un abus de drogues, soit en contribuant à forger une culture dans laquelle les drogues servent à traiter toutes sortes de problèmes non médicaux.

L'OIGS, qui examine périodiquement la situation internationale en matière de drogues, a étudié dans son rapport antérieur de 1999 le problème posé par l'approvisionnement insuffisant en stupéfiants utilisés à des fins médicales (dont le traitement de la douleur), problème qui se pose principalement dans les pays en développement. Le rapport présenté cette année, qui met l'accent sur la surconsommation de substances placées sous contrôle dans les pays développés notamment, complète ce tableau en décrivant une situation mondiale caractérisée, sur une partie de la planète, par une offre insuffisante de stupéfiants indispensables à des fins médicales et, dans le reste du monde, par une surabondance et une consommation largement répandue de substances placées sous contrôle.

L'Organe juge particulièrement préoccupant que l'on privilégie des solutions qui ne sont que des expédients, tandis que les effets négatifs à long terme sont souvent négligés, sous-estimés ou subordonnés à des mesures d'économies à courte vue. Il est alarmant de constater que, selon de nombreuses études citées par l'Organe, beaucoup de patients accablés par les pressions sociales sont traités à l'aide de substances psychotropes alors qu'aucun trouble mental ou physique n'a été diagnostiqué chez eux.

Les substances psychotropes (à savoir les barbituriques, plusieurs amphétamines et les benzodiazépines) sont principalement prescrites pour le traitement de l'insomnie, de l'anxiété, de l'obésité et de l'hyperactivité infantile ainsi que pour diverses formes de douleurs. Au cours des décennies qui viennent de s'écouler, l'on n'a guère progressé sur le plan scientifique dans la connaissance des processus physiologiques qui sous-tendent certains problèmes de santé, tels que l'obésité et les troubles de l'attention. En l'absence de thérapie efficace susceptible d'agir sur les causes, les traitements symptomatiques continuent dans une large mesure de faire appel aux médications contenant des substances psychotropes.

Le recours à plusieurs médicaments (polychimiothérapie) souvent combinés de façon irrationnelle, selon des dosages inadaptés et pendant des périodes de traitement excessivement longues, constitue un autre sujet de préoccupation. La consommation prolongée et excessive de médicaments peut entraîner un phénomène de pharmacodépendance et d'autres affections physiques et mentales.

Organe international de contrôle des stupéfiants

L'interaction du médecin avec son patient a beaucoup évolué. À une époque où les informations relatives à la santé sont largement accessibles, où l'automédication se développe et où les décisions sont prises en commun, le patient contribue de plus en plus à l'ensemble du processus thérapeutique. Les responsabilités des deux parties (médecins et patients) sont donc mises en jeu. L'OICS recommande d'éduquer les médecins et les autres professionnels de la santé, de même que le public en général, en vue de parvenir à des modes de prescription plus rationnels.

En matière de promotion de produits médicaux, l'Organe préconise un comportement à la fois responsable et éthique. Des normes déontologiques ont été élaborées dans ce domaine, mais certaines entreprises ne les respectent pas. Des informations font état du recours persistant à des méthodes de commercialisation agressives, voire d'un d'appui financier accordé à divers groupes de pression en vue de favoriser les ventes de produits. Certaines entreprises appliquent des politiques contestables, consistant par exemple à promouvoir et à vendre des drogues placées sous contrôle pour des troubles pour lesquels il existe des modes de traitement plus satisfaisants.

Dans certains pays, les efforts de vente s'adressent souvent non seulement aux médecins, mais également au grand public, ce qui va à l'encontre des restrictions applicables à la publicité concernant les drogues placées sous contrôle international. La publicité directe décrit fréquemment les drogues comme des produits de consommation courante. L'Organe tient donc à réaffirmer que la Convention de 1971 sur les substances psychotropes interdit toute publicité à l'adresse du grand public concernant ces substances.

La télémédecine et la prescription sur l'Internet ouvrent de nouvelles perspectives, mais présentent également des risques inédits. D'une part, la prescription par l'Internet peut considérablement faciliter l'accès à des services médicaux et pharmaceutiques à moindres frais pour de nombreux groupes sociaux mais, de l'autre, les risques d'erreur et d'usage abusif sont considérables. L'on ne saurait impunément remplacer la relation directe patient-médecin par la communication électronique, notamment en ce qui concerne le diagnostic des troubles psychiatriques et la prescription de drogues placées sous contrôle. L'Organe invite donc les gouvernements à établir des mécanismes efficaces de sauvegarde aux niveaux national et international et propose en outre de mettre en place un mécanisme consultatif international regroupant des experts de la santé et des spécialistes des techniques de communication.

Les modes de consommation et les pratiques médicales varient beaucoup d'un pays à l'autre et à l'intérieur même de chaque pays. Les causes de la consommation excessive de drogues tiennent, dans certains cas, à l'environnement commercial, socioculturel et éducatif. Dans les pays riches, l'utilisation de substances placées sous contrôle pour corriger l'humeur et le comportement est de mieux en mieux admise sur le plan social. L'on constate également une forte expansion de la consommation de telles substances dans les régions qui connaissent une croissance économique rapide (Malaisie, Singapour, Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), Thaïlande) et où cette consommation représente un phénomène de mode lié à l'acquisition récente de richesses.

Les drogues disponibles en quantités excessives peuvent être détournées et faire l'objet d'un trafic illicite et d'abus. Comme le signale l'OICS, une nouvelle forme d'abus peut aisément se développer en raison d'offre excédentaire et de l'insuffisance de contrôles réglementaires. L'adhésion aux dispositions du système réglementaire international et une concordance plus étroite entre les quantités fabriquées et commercialisées au niveau mondial et les besoins médicaux en substances psychotropes, à l'aide de procédures fiables d'information et d'évaluation des besoins, sont les meilleures méthodes reconnues permettant de réduire les cas de détournement.

La consommation de plusieurs types de substances placées sous contrôle a fortement diminué au cours des 30 dernières années, ce qui donne à penser que des améliorations sont possibles. Dès lors que les effets négatifs de certaines substances ont été connus, des contrôles ont rapidement été imposés à l'échelle mondiale à la suite de l'adoption de la Convention sur

les substances psychotropes de 1971, d'où une importante réduction de leur utilisation. Les possibilités thérapeutiques n'ont nullement pâti de ces modifications. Bien au contraire, celles-ci ont entraîné des travaux de recherche pharmaceutique visant à découvrir des substances plus sûres pour les mêmes indications médicales. Ces médicaments ont progressivement remplacé ou permis de compléter l'utilisation d'amphétamine, de méthamphétamine, de barbituriques et de benzodiazépines.

De telles réductions ont grandement contribué à restreindre le détournement à grande échelle des substances en question. Une coopération internationale reste néanmoins indispensable, vu que l'utilisation excessive de certaines substances psychoactives fait souvent place - dès lors que des contrôles plus rigoureux sont introduits - à une consommation tout aussi excessive de produits de substitution faisant l'objet d'une réglementation moins stricte.

Ainsi que le souligne le Rapport de l'OICS, la réduction de l'utilisation de certaines drogues placées sous contrôle démontre clairement que des efforts suivis au niveau national, étayés par des contrôles internationaux, peuvent produire d'excellents résultats. Dans le cas de bon nombre de ces substances, les quantités produites et négociées, de même que l'étendue de leurs indications thérapeutiques, ont été ramenées à des niveaux raisonnables depuis l'adoption des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

NOTE: Des renseignements généraux sur les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, sur les travaux de l'OICS et sur les drogues faisant l'objet d'abus sont présentés sur le site Internet de l'OICS « www.incb.org ».